



**Légende du plan d'aménagement général**

Délimitation de la zone verte

**Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :**

- HAB-1 Zone d'habitation 1
  - HAB-2 Zone d'habitation 2
  - MIX-A Zone mixte urbaine
  - MIX-V Zone mixte villageoise
  - MIX-R Zone mixte rurale
  - BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
  - BEP-CULTUR Zone de bâtiments et d'équipements publics - Culture
  - BEP-PARC Zone de bâtiments et d'équipements publics - Parc
  - BEP-P+R Zone de bâtiments et d'équipements publics - Park & Ride
  - BEP-HÔPITAL Zone de bâtiments et d'équipements publics - Hôpital
  - BEP-TECH Zone de bâtiments et d'équipements publics - Technique
  - ECO-C1 Zone d'activités économiques communale type 1
  - ECO-C2 Zone d'activités économiques communale type 2
  - ECO-R Zone d'activités économiques régionale type
  - GARE Zone de gares ferroviaires et routières
  - REC Zone de sport et de loisirs
  - SPEC Zone spéciale
- Zone verte:**
- AGR Zone agricole
  - FOR Zone forestière
  - VERDURE Zone de verdure
  - PARC Zone de parc

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » :**

Dénomination du nouveau quartier			
CDS	max.	CUS	max.
			(min.)
CSS	max.	DL	max.
			(min.)

Délimitation du degré d'utilisation du sol

**Zones superposées :**

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »
- Zone d'aménagement différé

**Zone de servitude urbanisation**

- « Coulée verte »
- « Intégration paysagère »
- « Bord de l'Eisch »
- « Tampon »
- « Cours d'eau »

**Zone de servitude « couloirs et espaces réservés »**

- Couloir pour projets routiers ou ferroviaires
- Couloir pour projets de mobilité douce

**Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal :**

**Secteur protégé de type « environnement construit »**

- Centre de Hagen
- Centre de Kleinbettingen
- Cités ouvrières

Construction à conserver

Petit patrimoine à conserver

Gabarit d'une construction existante à préserver

Alignement d'une construction existante à préserver

Zone de bruit - LDEN (> 55 dB(A))  
(Source: Administration de l'environnement, 2016)

**Informations supplémentaires :**

Plan d'aménagement particulier approuvé

Délimitation entre les différentes zones BEP

**Zones ou espaces définis à l'exécution de dispositions spécifiques relatives\* :**

à la protection des sites et monuments nationaux

**Fond de plan (PCN 11.05.2021) :**

- Parcellaire
- Bâtiment existant
- Bâtiment ajouté (photo aérienne ACT 2020)
- Bâtiment démolli (photo aérienne ACT 2020)
- Limite communale

06 GRASS



No	Nom	Etat	Localité
01	Mod. PAG/PAP-QE "Centre d'intervention et de secours" (CIS)	en cours - vote CC septembre 2024 (Réf. PAG 69C/011/2024; PAP-QE 19861/69C)	Steinfort

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	14.02.2023	modifications sur base des réclamations et des avis ministériels
B	14.11.2023	modifications sur base des approbations ministérielles (Réf. 69C/010/2020 et Réf. 78753/C5)
C	22.01.2024	Mise-à-jour du PAG "Emert der Berk" - répétition du 2e vote à Steinfort
D	26.09.2024	version coordonnée suite à la modification du PAG/PAP-QE "CIS" à Steinfort
E		

MAÎTRE DE L'OUVRAGE  
COMMUNE DE STEINFORT

PROJET  
PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

PLAN  
PLAN D'ENSEMBLE - PLAN 01

BUREAU D'ÉTUDES

**zimplan s.à r.l.**  
Urbanisme & Aménagement du Territoire

4, rue Albert Simon  
L-13125 Corny  
Tél. +352 26 390-1  
info@zimplan.lu  
www.zimplan.lu

DESSINÉ PAR: VKS      FORMAT: DIN-A1 (594 x 841 mm)

VÉRIFIÉ PAR: ABM      ÉCHELLE: 1:10.000      0 100 200 m

DATE: 16.09.2021

FICHER: P:\P-SC\2014\20140491-ZP\_PAG\_Steinfort\01\_Plans\02\_Version\_saisine\_date

PLAN N°: 20140491-ZP\_STEI\_PAG\_01D

© ORIGINE GRAPHIE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉCRIT OU ORALEMENT DÉPOSÉS DE LA COMMUNE DE STEINFORT  
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES